

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 24 (1987)
Heft: 884

Rubrik: Environnement : l'état de la question

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'avalanche des déchets

■ Historiquement, le problème des déchets est apparu avec la ville. Les concentrations urbaines de l'époque romaine auraient été impensables sans ces réalisations d'édilité qui sont encore exemplaires aujourd'hui: aqueducs, égouts, services d'élimination des ordures. La désagrégation de la civilisation urbaine de l'Antiquité a entraîné la perte de ce savoir faire, et la ville médiévale n'a cessé de souffrir de l'absence d'une politique efficace d'assainissement. On peut estimer qu'une bonne partie de la morbidité de cette époque est attribuable à la pathologie des déchets urbains non évacués, ces derniers faisant par exemple le lit des grandes épidémies (peste, etc). Il a fallu attendre l'ère industrielle pour que nos villes soient à nouveau dotées de ser-

vices d'évacuation et d'assainissement sérieux, auxquels le préfet Poubelle a donné son nom!

Les déchets ont changé de nature

Bactériologiquement, nos rejets ne sont plus un problème. Mais tout se passe comme si les techniques d'assainissement étaient toujours en retard d'une guerre! Les déchets d'aujourd'hui n'ont en effet plus grand chose à voir avec ceux d'autrefois. La problématique est maintenant à la fois qualitative et quantitative.

● *Qualitative*: un foisonnement incroyable d'objets, de biens, comprenant une variété tout aussi incroyable de substances, finissent dans nos poubelles: emballages et biens de consommation en plastique, comprenant métaux lourds et autres composés toxiques sans parler des déchets pudiquement qualifiés de «spéciaux».

● *Quantitative*: on note une véritable explosion du volume des déchets, qui a pratiquement triplé ces vingt dernières années. La moyenne d'un kilo par habitant et par jour est maintenant allègrement dépassée.

L'illusion technocratique

Depuis longtemps, le système des décharges a dû être complété par un réseau d'usines d'incinération. Plus de 40 de ces installations brûlent aujourd'hui 3/4 de nos déchets ménagers. Et maintenant, les limites de ce procédé sont atteintes à leur tour. Non seulement des ressources précieuses sont dissipées, mais des biens qui pourraient encore servir disparaissent dans les flammes: un non-sens économique! Et partout les capacités sont insuffisantes, nécessitant de coûteux programmes d'extension. Cette crise de l'incinération est aussi la crise d'une mentalité

technocratique qui pensait libérer le citoyen-consommateur de toute responsabilité quant aux conséquences écologiques de ses actes quotidiens, par l'élimination de ses déchets, Loin d'éliminer quoi que ce soit, les usines d'incinération ne font que réduire le volume des déchets, moyennant une contribution non négligeable à la pollution de l'air, guère compensée par une faible production d'énergie.

Agir à la source

Il est clair aujourd'hui qu'un perfectionnement de ce système — amélioration des filtres, du retraitement des «déchets des déchets», du stockage des déchets toxiques, etc — ne fera que déplacer les problèmes. L'idéologie de la baguette magique, du feu purificateur a vécu. Comme d'ailleurs pour la gestion de nos eaux, où l'épuration centralisée a atteint ses limites, il convient de mettre en place une stratégie d'action à la source. Aucune raison d'admettre passivement l'augmentation constante de la quantité des déchets!

Agir à la source, cela signifie:

1. Généraliser le tri à la source, à savoir étendre ce qui se fait déjà partiellement, notamment pour le papier et le verre, en particulier aux matières organiques compostables (un bon tiers de nos déchets ménagers) à restituer à nos sols.

2. Favoriser le recyclage des matières ainsi triées: développer des débouchés adéquats (l'effondrement des prix qui actuellement bloque la récupération est notamment dû à l'absence de débouchés).

3. Eviter le suremballage, les contenants en alu pour les boissons, le foisonnement des piles, etc: nous n'avons pas besoin de tout cela!

4. Favoriser la durabilité, la réutilisation des biens. Une conception par composantes interchangeables permettant par exemple la mise à jour technologique sans avoir besoin de changer tout l'objet. Trop souvent encore, l'économie tire sa valeur ajoutée d'une obsolescence rapide, voire artificielle, d'un bien plutôt que de sa longue durée de vie et de son entretien!

Quantité annuelle de déchets en Suisse

Total	en milliers de tonnes
Déchets urbains, y compris déchets encombrants	2'400
Artisanat, industrie	300
Cadavres d'animaux	145
Agriculture et sylviculture	600
Boues d'épuration liquides	2'600
Epaves de voitures	200
Vieux pneus	45
Huiles usées	55
Scories	500
Déblais	5'000
Papier, verre recyclé	600
Total en chiffres ronds	12'500
Déchets urbains	
Déchets organiques	732
Papier et carton	662
Matières plastiques	309
Verre	187
Minéraux	161
Métaux magnétiques	120
Mélanges divers	86
Bois, cuir, os	62
Textiles	50
Métaux non-magnétiques	12
Reste	17
Total	2'400

La prévention, un problème politique

La loi sur la protection de l'environnement donne au Conseil fédéral les moyens d'une telle politique (art. 32). Après avoir longtemps hésité, il semble que notre gouvernement soit maintenant disposé à faire usage de ses compétences. On note de même un changement d'attitude des responsables cantonaux, qui ne se contentent plus de faire nos poubelles! En Suisse romande, le canton de Genève est en train de jouer un rôle de pionnier en matière de prévention. Mais toutes ces mesures seront, elles aussi, de peu d'effet si on ne parvient pas à imposer des standards de qualité écologique comportant l'inno-

cuité des biens une fois parvenus au stade de déchet. Et là, on est encore bien démuné.

Un exemple de ce qui nous attend: dans notre pays qui compte une très forte densité d'ordinateurs, l'avenir de la branche informatique est l'équipement domestique; bientôt à chaque ménage son ordinateur (et sa photocopieuse). Il est essentiel que ces objets soient durables, réparables, et sans composants toxiques, à défaut de quoi une nouvelle étape dans l'escalade des déchets est inéluctable.

La question que ces évolutions posent est très clairement celle de la volonté politique: à nous d'affirmer que la montagne des déchets, décidément, ne doit rien au hasard!

René Longet

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Retour d'Amérique

■ Pourtant, je ne voudrais pas qu'on déduise, des pensées un peu moroses que je développais ces dernières semaines, que je n'ai été sensible qu'aux côtés négatifs des Etats-Unis.

Ce n'est pas sans émotion qu'on visite à Washington le Jefferson Memorial, élevé à la mémoire de Thomas Jefferson, troisième président des Etats-Unis (1734-1826) et qu'on lit sur les parois ces quelques pensées, qui ne me semblent pas surannées: «Nous tenons ces vérités pour des évidences: que tous les hommes ont été créés égaux; qu'ils ont été doués par leur Créateur d'un certain nombre de droits inhérents et inaliénables, parmi lesquels il faut compter la liberté, la vie et la poursuite du bonheur.» (*Déclaration d'indépendance*, dont il fut l'auteur, 1776).

Et encore: «Je ne puis omettre de recommander une révision des lois sur le sujet de la naturalisation. Est-ce que nous irions refuser à de malheureux fugitifs plongés dans la détresse cette hospitalité que les sauvages de la forêt vierge ont accordée à nos pères, lorsqu'ils arrivèrent dans ce pays? Est-ce que l'humanité opprimée ne trouvera pas de refuge sur ce globe?» (message du 8 décembre 1801).

Or, dans une certaine mesure, ces principes (que nous pourrions dédier, n'est-il pas vrai, à ces MM. de l'Action nationale en général et à M. Werner en particulier) ont été appliqués dans une mesure sans cesse grandissante. Et aujourd'hui encore, des hommes et des femmes luttent pour qu'ils le soient toujours mieux. Pour changer de sujet — et pour changer de ton — les lumières dont j'ai bénéficié aux Etats-Unis ont été de plusieurs espèces.

...Et par exemple ces *Eléments de stylistique française*, de Georges Molinié (PUF 1986), que mon ami, le professeur H., utilisait bien malgré lui.

Soit la phrase suivante, qu'il s'agit d'analyser: «Il voyait aussi à ses côtés une jeune fille, désirable comme un fruit presque mûr», tirée «de la littérature à l'eau de rose».

J'avais passé l'été à lire un savant ouvrage consacré à Rousseau, où l'auteur (estimant que Mme de Warrens n'avait pas su s'y prendre) indiquait une méthode pour dépuceler un adolescent à puberté difficile (en l'occurrence Jean-Jacques)... Cela m'avait paru admirable. Mais Molinié va nettement plus loin: «A titre purement conventionnel, écrit-il, on affectera à *jeune fille* le symbole

COURRIER

Energie douce

C'est avec intérêt que j'ai lu votre article de DP 882 sur la guerre des deux-roues. Mais l'encadré intitulé «Mobilité silencieuse» m'a surpris. Comment un vélo peut-il consommer 44 fois moins d'énergie qu'une voiture alors que je n'ai jamais dû me rendre à la station-service avec ma bicyclette? Ou tenez-vous compte de l'énergie calorifique du pédaleur? Ou de l'énergie nécessaire à la fabrication du vélo? Quoi qu'il en soit, vous auriez pu préciser les éléments de votre comparaison. J'espère que vous pourrez éclairer ma lanterne.

Henri Roth

■ Il s'agissait bien d'une comparaison tenant compte de l'énergie calorifique nécessaire à l'homme pour faire avancer son engin. On s'aperçoit ainsi que, ramenée à une même unité de mesure, il faut plus d'énergie pour se déplacer en voiture qu'à bicyclette. Le «moteur à soupe» a encore de l'avenir!

Sa₂, à désirable le symbole X₁, à un fruit presque mûr le symbole Sa₁.

Dans cet état 1, Sa₁ et Sa₂ ont chacun leur Sé correspondant: *jeune fille* signifie /jeune fille/, *fruit presque mûr* signifie /fruit presque mûr/. Désirable fonctionne comme un prédicat de *jeune fille*. Mais si l'on fait une analyse structurale superficielle de *jeune fille*, on va avoir une composante S₂ du Sé₂ /jeune fille/, qui est son noyau dénotatif (aucune question particulière n'est ici soulevée), et une deuxième composante, que nous avons affectée du symbole X, sa connotation.» (p. 111)

Après cela, si vous n'avez pas compris, je vous conseille de renoncer à l'analyse stylistique.

Au fait; avez-vous lu le quatrième roman de Roger-Louis Junod? Avez-vous lu le premier roman de Michel Buenzod? Et l'un ou l'autre des vingt-deux livres parus cet automne chez nous et que j'ai trouvés à mon retour de New-York?

J'y reviendrai.